

**NOTE DE SYNTHÈSE**  
**COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**  
**BUDGETS PREVISIONNELS 2016**

# PREAMBULE

Envoyé en préfecture le 18/03/2016

Reçu en préfecture le 18/03/2016

Affiché le

ID : 056-215602434-20160315-2016\_03\_05\_2-DE

La loi NOTRe, la réduction des dotations de l'Etat, la redéfinition des périmètres des régions et des EPCI, les attentes nouvelles des citoyens donnent à voir un « bing bang » des collectivités locales bousculées jusqu'au cœur de leur fonctionnement.

Les communes demeurent l'échelon de proximité, celui où l'expression d'un avis est au plus proche des instances de décision, celui où le lien entre l'impôt acquitté et le service rendu est le plus facile à lire. S'il est un document qui chaque année nous permet de faire le point des compétences et des moyens d'action de nos collectivités, c'est le budget.

La loi NOTRe fait obligation aux communes de présenter une note de synthèse pour une meilleure compréhension des données budgétaires. C'était fait de longue date à Séné dans un souci de transparence et d'éclairage des débats.

La présente note fait le point sur l'exécution du budget 2015 et les principaux postes et enjeux du budget 2016.

Elle permet de faire ressortir la bonne maîtrise du budget 2015. La mobilisation de l'équipe municipale, des services de la ville, des partenaires et en premier lieu des associations de Séné ont permis de respecter le budget prévu et de dégager un excédent de 1 349 892,79€.

Pour 2016, malgré une nouvelle baisse de DGF de 178 708 € (dont 156 806€ de contribution au redressement des finances publiques), il est proposé de poursuivre les actions menées au service de la population de Séné.

De nouvelles actions seront proposées, des actions seront concrétisées, des projets conséquents seront achevés (les vestiaires sur le site Le Derf), réalisés (la création d'un nouveau mur d'escalade au gymnase Cousteau, la réfection de la digue du Morboul et la création d'une liaison cyclable entre le bourg et la presqu'île ..... ) ou engagés (la création d'un bar-musée à Port Anna.....).

Fidèles à nos vœux de début d'année, nous choisissons l'optimisme et souhaitons que ce budget permette d'améliorer encore et toujours la vie de toutes et tous à Séné.

▪

## LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

### **I – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

En 2015, un effort général de l'ensemble des services a permis de limiter la hausse des dépenses 1,2% entre 2014 et 2015, efforts qu'il faudra poursuivre en 2016.

#### **A- Les charges à caractère général : Des dépenses contenues malgré la mise en œuvre de projets ambitieux**

Le niveau de dépense de 2015 est inférieur à 2014 (-0,47%).

**Pourtant, en 2015, des actions ont été améliorées et une nouvelle restauration scolaire a été mise en place :**

1 – Dans le secteur Petite enfance/enfance/jeunesse vie scolaire

- Les TAP en année pleine avec une organisation affinée pour un reste à charge à la collectivité de 230€/élève
- La redéfinition avec la CAF du financement des heures prises en charge en crèche
- La redéfinition des critères d'attribution des dotations scolaires et autres forfaits à destination des écoles
- La création de l'entente « Restauration scolaire » en septembre, en coordination avec les villes de Theix et de la Trinité Surzur.

2 - Pour la direction de la culture et de la vie associative et la direction des services techniques :

- Le lancement de projets participatifs : La « Gratifeira », « La grande Photo » et « Le Poulfanc se dessine »
- En coordination avec l'Office municipal des sports, le lancement d'un diagnostic de l'offre sportive du territoire, avec pour objectif la redéfinition de la politique sportive de Séné pour les années à venir
- L'accompagnement régulier de l'ensemble des manifestations et anniversaires qui ont rythmé l'année

3 – Services centraux :

Ces derniers ont axé leurs efforts sur la dématérialisation des procédures budgétaires, afin d'assurer un meilleur suivi, au quotidien des budgets par les responsables de service. Par ailleurs, la mise en œuvre de nouveaux marchés permet de mieux négocier les prix de certaines prestations.

**En 2016, afin de faire face à la diminution des dotations, les services vont poursuivre les efforts sur leurs dépenses de fonctionnement, avec pour objectif le maintien de la qualité du service.**

1 – Des services au cœur du processus de recherche d'efficience

- Mise en place de nouveaux marchés, recherche d'économie d'énergie...
- Renégociations de certaines prestations dont celles du SIVEV

2 – De nouvelles actions à mettre en œuvre :

- La création d'un conseil municipal des jeunes
- Le festival de la jeunesse
- Une animation renforcée autour du jardin du presbytère

3 – Le fonctionnement de la restauration scolaire en année pleine :

- Des dépenses supplémentaires à hauteur de 80 000€
- Objectif 2016 : le recours accru aux circuits courts et produits « bio »

#### **B - Les charges de personnel**

**En 2015, les évolutions des charges de personnel sont liées à :**

1 – La poursuite des évolutions réglementaires

- Les TAP en année pleine
- La deuxième phase de reclassement des agents de catégorie C
- Impact GVT, déroulement de carrière, augmentation des cotisations patronales

2 – La mise en place de la nouvelle organisation de production des repas scolaires :

- Organisation de 2 recrutements, les nouveaux agents devant être mis à disposition auprès de la cuisine centrale de Theix et une nouvelle organisation interne du service vie scolaire

3 – Les nouvelles répartitions de temps de travail entre les différents budgets annexes, dans le cadre de l'approfondissement de l'analytique budgétaire.

#### **En 2016 les évolutions attendues:**

- L'effet année pleine du recrutement des agents mis à disposition de la cuisine centrale de Theix
- La mise en place d'une organisation des assistants prévention, dans le cadre de la création du CHSCT
- Dans l'attente de la mise en place effective de la réforme du régime indemnitaire

#### **C - Les autres charges de gestion courante**

##### **En 2015, les efforts ont été partagés par l'ensemble des acteurs**

1 – Pour le CCAS : maintien du montant de la subvention 2014, avec absorption de la totalité du déficit budgétaire 2014, pour un montant de 17 642,88 €.

2 – Subvention aux associations : Diminution du montant global des subventions, au regard des demandes des associations, des niveaux de provisions et des projets de l'année.

3 – Ty Mouss : Versement d'une subvention pour une période de 15 mois, avec la mise en place d'une nouvelle gestion budgétaire, calée sur une année civile.

4 – Dotations scolaires : diminution sous l'effet de 2 mouvements : la redéfinition des critères d'attribution et la prise en charge directe des transports par le budget de la ville (chapitre 011).

##### **En 2016, les mêmes objectifs de gestion sont maintenus.**

1 – Pour le CCAS : Légère diminution de la subvention d'équilibre (- 6 000 €) avec une attention accrue sur les équilibres du Foyer logement.

2 – Subventions aux associations : Maintien du niveau de subvention 2015 avec poursuite du dialogue avec les associations, afin de mieux mettre en adéquation leurs besoins et le soutien financier de la collectivité. L'objectif reste bien de ne pas compromettre les projets des associations et permettre d'accompagner la mise en œuvre des manifestations essentielles pour l'animation du territoire.

3 – Ty Mouss : Diminution de la subvention d'équilibre de près de 30 000€.

#### **D - Les charges financières**

##### **1 – En 2015 : Augmentation de 2,72%**

- Augmentation des intérêts du prêt structuré CACIB (taux de 6,17 % au lieu de 4,27 %)
- Augmentation des intérêts liés à la contractualisation d'un prêt fin 2014

##### **2 - Pour 2016, maintien attendu du niveau de dépense :**

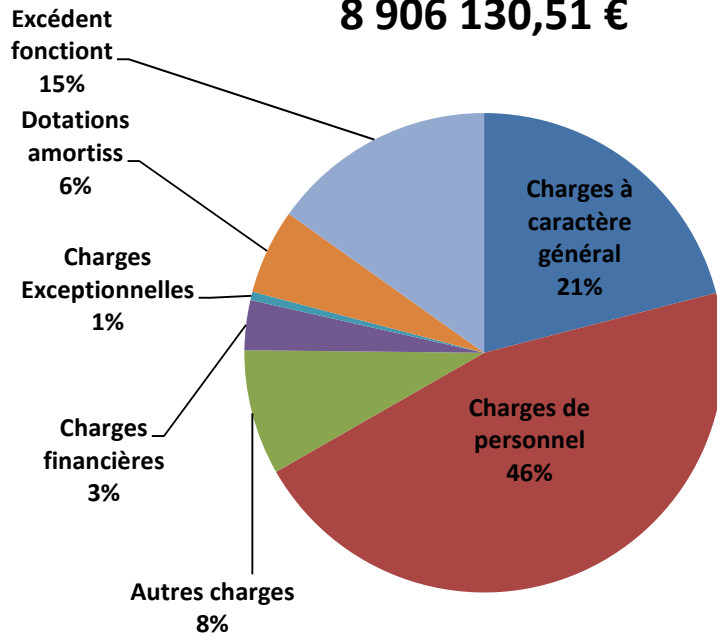
- Du fait du vieillissement général de la dette
- Du fait de la signature d'un nouveau contrat de prêt fin 2015

#### **E - Les charges exceptionnelles**

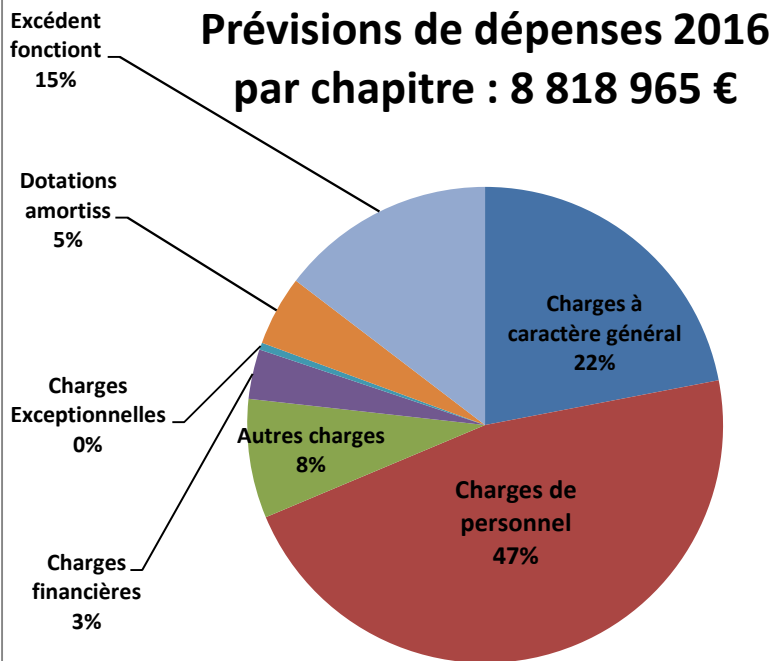
**En 2015 comme en 2016, maintien du reversement de la DETR à la société EADM** attribuée par l'Etat à la commune au titre de la création du village d'entreprise Kergrippe III.

## Dépenses 2015 par chapitre :

**8 906 130,51 €**



## Prévisions de dépenses 2016 par chapitre : 8 818 965 €



## **II - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

### **A - Les atténuations de charges : des estimations prudentes**

Ces recettes proviennent du remboursement de la sécurité sociale ou de notre assurance de personnel, au titre de l'absence pour maladie des agents.

### **B - Les recettes provenant des prestations de services publics**

#### **1 – Les produits des services**

- Refonte des quotients familiaux pour affiner l'adéquation de la tarification aux réalités des familles
- Réévaluation des tarifs liés notamment à la nouvelle organisation de la restauration en septembre, avec le maintien d'un reste à charge de la ville, entre 54 % et 86 % du coût du service.

#### **2 – Les refacturations des budgets annexes en 2015**

- Actualisation des mises à disposition de personnel entre les différents budgets annexes de la ville, avec une réaffectation de temps de travail et une augmentation des refacturations vers le budget principal
- Reversement de la ville de Theix du montant des salaires induits par la mise à disposition de 2 agents de Séné au sein de l'équipe de la cuisine centrale

**Calculés sur une année complète en 2016, ces produits continueront donc à progresser.**

### **C - Les impôts et taxes :**

#### **1 - Les contributions directes :**

- Depuis 2006, maintien par le Conseil municipal des taux des 3 principales taxes
- En 2015, augmentation des recettes essentiellement par intégration dans les bases de nouveaux logements
- En 2016, augmentation des recettes par la baisse de l'abattement général à la base

#### **2 - Maintien à un niveau identique des reversements de Vannes aggro depuis 2013.**

#### **3 - Des droits de mutation très dynamiques en 2015 et qui pourraient le rester en 2016**

#### **4 - Des recettes publicitaires** en diminution en 2015 et 2016, du fait de la nouvelle réglementation liée aux emplacements publicitaires

### **D - Les dotations / subventions : les évolutions les plus conséquentes**

#### **1 - Les évolutions 2015/2016 de la DGF :**

- Au sein de la DGF, les conséquences de la diminution de la population de référence en 2012 : 20 978 €
- Fin du versement de la Dotation de solidarité urbaine en 2015
- Poursuite de la diminution de la Dotation forfaitaire et de la dotation nationale de péréquation
- Au sein de la DGF, poursuite de la contribution au redressement des finances publiques (156 806€ pour 2016)

#### **2 - Les évolutions 2015/2016 des subventions de la CAF :**

- Augmentation de la prestation de service unique (secteur de la petite enfance), suite à la mise en place d'une réforme du calcul de prise en charge de la CAF

### **E - Les autres produits de gestion courante : des recettes fluctuantes**

- Recettes de location de salles, concessions de cimetière
- Location du CIS en baisse en 2016 Renégociation en cours
- A noter, l'introduction en 2015 d'un nouveau type de recettes : la vente de petits biens mobiliers sur un site spécialisé (Web enchères) pour une recette de 8 129.€. La démarche sera poursuivie en 2016.

### **F - Les produits exceptionnels**

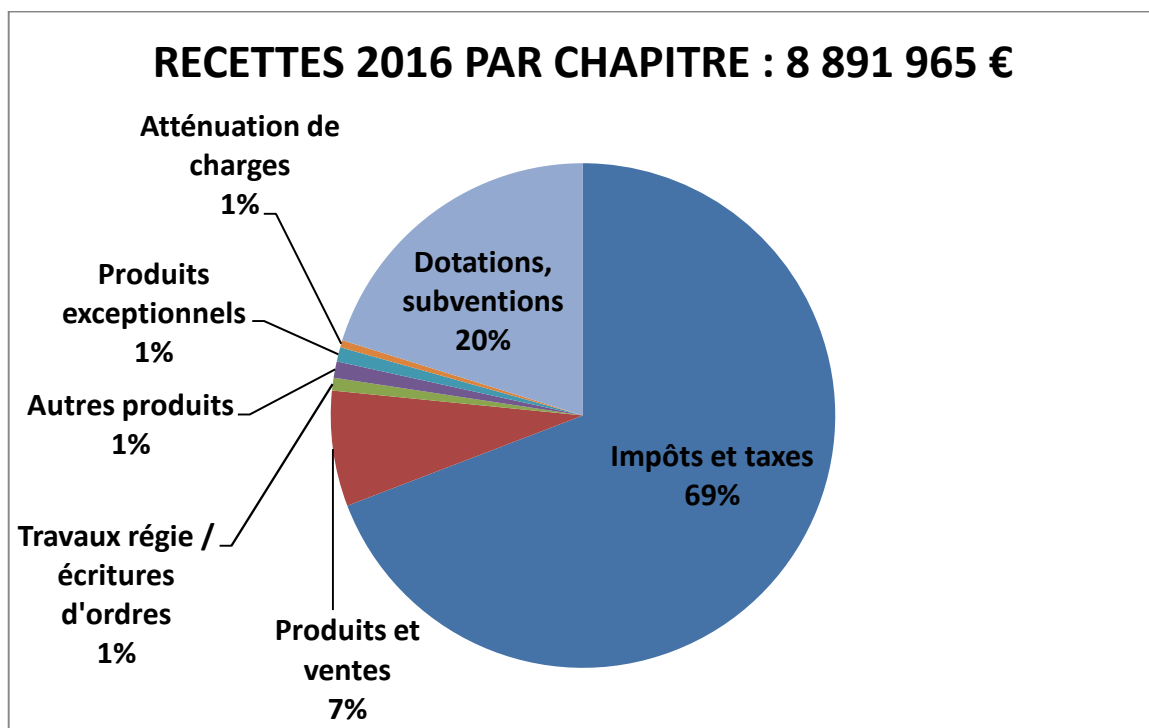
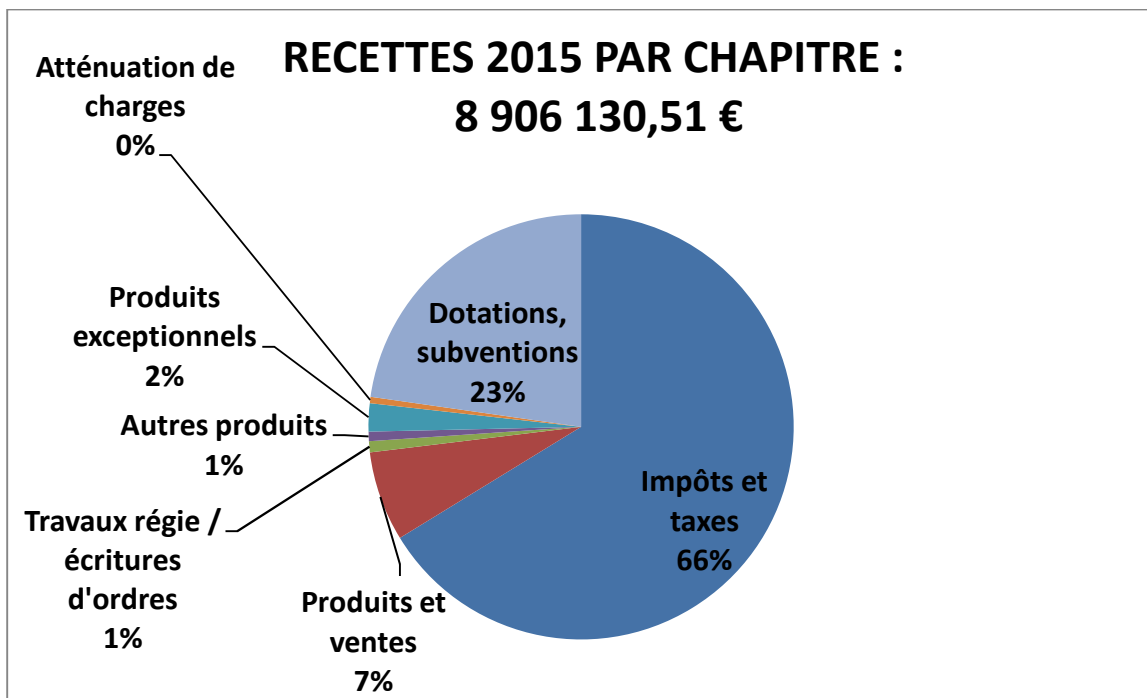
- **Perception par la commune de la DETR** attribuée par l'Etat au titre de la construction du village d'entreprise de Kergrippe III

**En conclusion,**

La section de fonctionnement du compte administratif 2015 a clôturé avec un excédent de 1 349 892,79€, soit un montant supérieur à notre objectif initial (+ 3.3 %)

Ce résultat vient abonder la section d'investissement du budget prévisionnel 2016 du budget principal, pour participer de l'autofinancement des investissements.

En 2016, la municipalité a pour objectif de dégager un excédent de plus de 1 300 000 €, qui pourra venir abonder les recettes de la section d'investissement en 2017.



### III - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

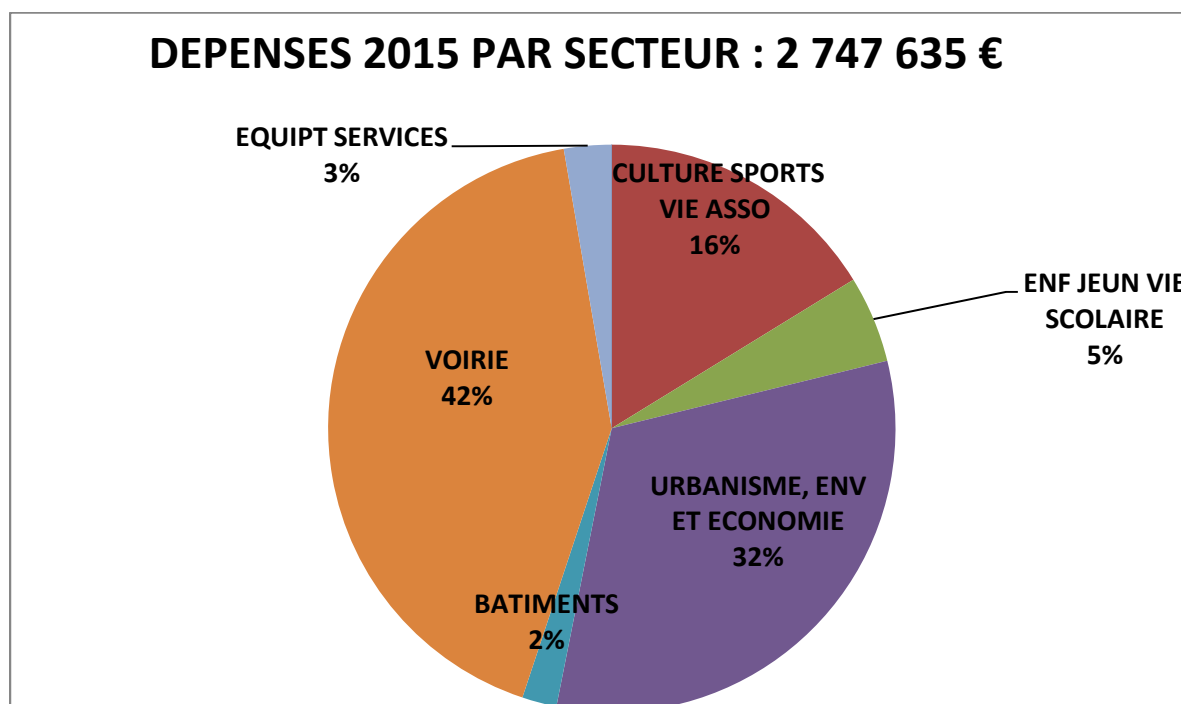
L'année 2015 a été une année d'achèvement de chantiers importants (aménagements du village de Montsarrac, de la rue du Poulfanc, acquisition de matériel pour l'Entente) et la réalisation de nouveaux vestiaires au sein du complexe Le Derf.

1. Le déficit d'investissement reporté = 1 965 563,52€
2. La Dette ou remboursement du capital = 675 149,22 €
3. Les dépenses d'équipement d'un montant de 2 747 635,65 €
4. Les travaux en régie sont maintenus à un niveau identique à 2015 : 50 000€

Conséquence de la loi NOTRe, le Plan Pluriannuel d'Investissement présenté dans le rapport sur les orientations budgétaires 2016 est désormais la base de la programmation des investissements de la commune.

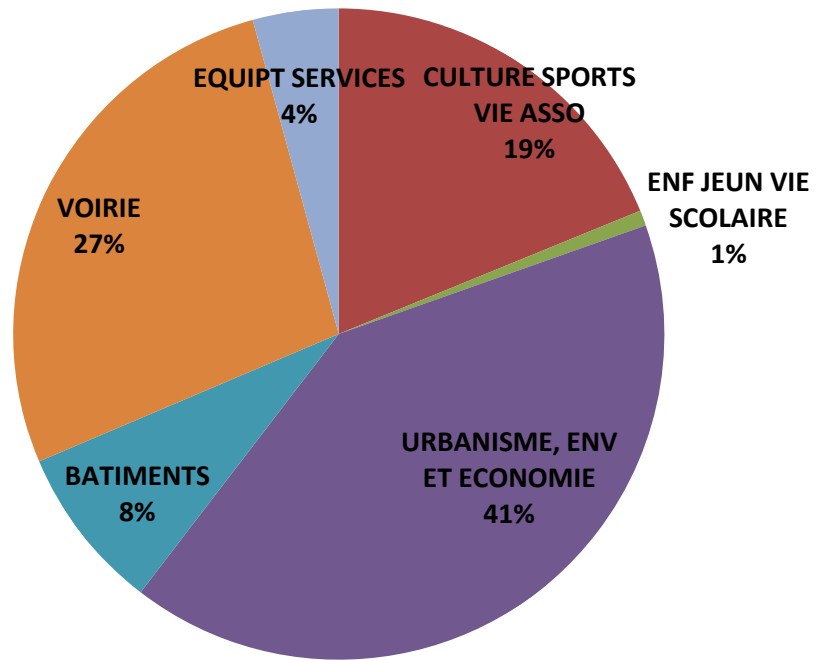
Le budget 2016 reprend les prévisions présentées en janvier dernier, en intégrant 2 modifications : Des enveloppes prévisionnelles plus importantes dévolues à la réfection de la digue et à la création d'un passage piéton et cyclable, au Morboul et pour l'achèvement de la restructuration des vestiaires Le Derf.

L'année 2016 sera marquée par ailleurs par la mise en œuvre d'un chantier de longue haleine : l'AD'AP qui concentrera désormais l'essentiel de l'effort de la commune sur le patrimoine communal bâti.





# DEPENSES 2016 PAR SECTEUR : 2 135 729 €



## IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent en 5 grands types de dépenses :

**A - L'excédent de fonctionnement** de l'année antérieure et le reversement de la section de fonctionnement attendu

**B - Les dotations aux amortissements**, en augmentation en 2016, qui constituent le second apport de la section de fonctionnement à l'autofinancement de l'investissement

**C - Le FCTVA et la Taxe d'aménagement**, pour des montants qui évoluent en fonction des investissements de l'année précédente.

- La ville devrait bénéficier en 2016 d'une partie de la TA prévue au titre de la construction des Quais de Séné
- Pour mémoire, la loi de Finances a prévu une extension du calcul du FCTVA qui devrait prendre en compte les travaux d'entretien de voirie et de bâtiment.

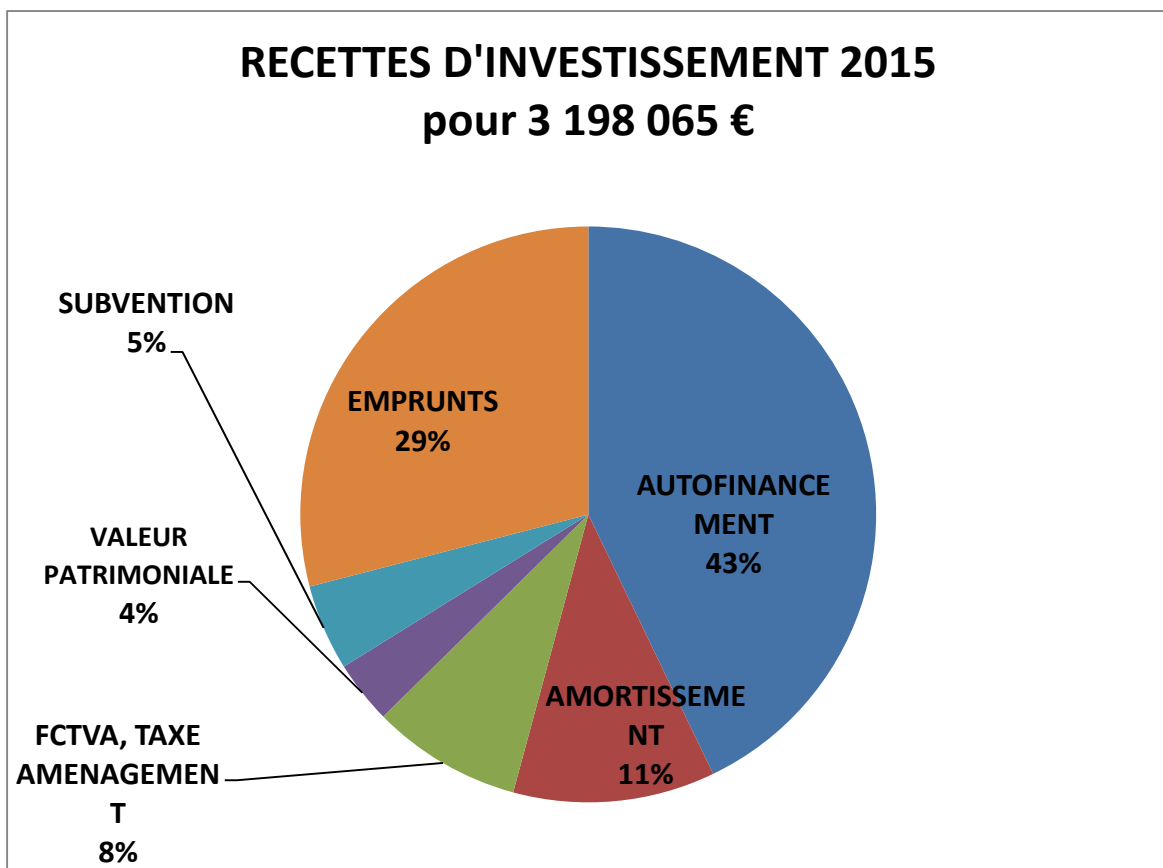
**D - Les Subventions notifiées**, évoluant de la même façon que le FCTVA et la Taxe d'aménagement

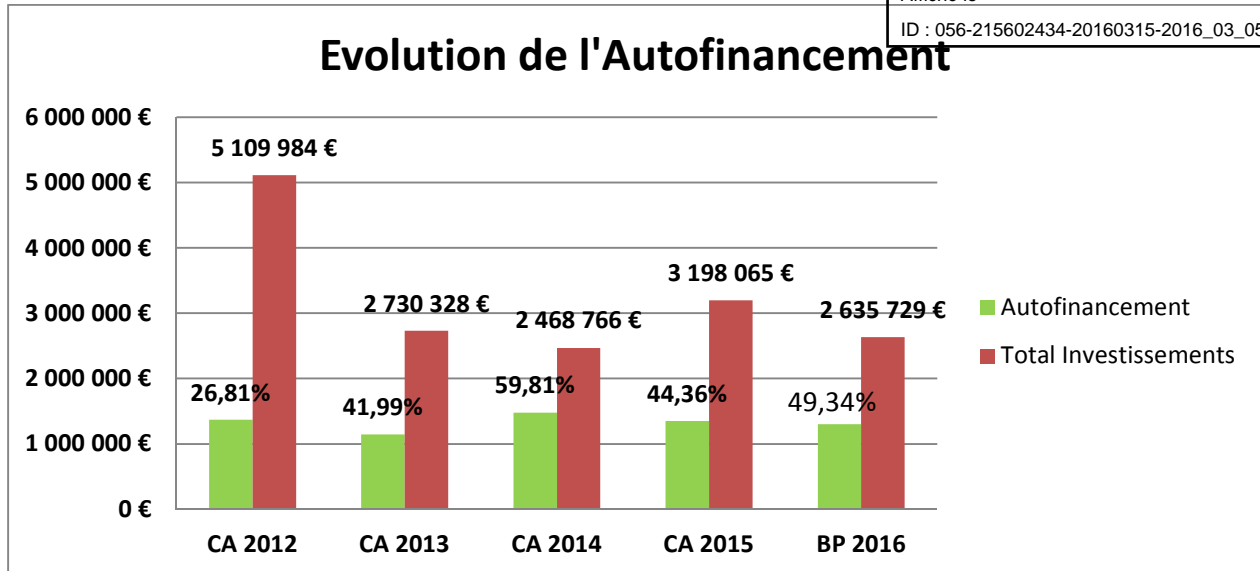
**E - Un emprunt** d'équilibre, souscrit selon les besoins.

Au dernier trimestre 2015, la commune a bénéficié d'un contexte particulièrement favorable pour la souscription d'un nouvel emprunt. Le taux fixe proposé à la commune était inférieurs à 2%. Or, le contexte économique global donne à penser que ce même taux pourrait repartir à la hausse en 2016.

La ville a donc contracté un emprunt de 1 000 000€ en 2015, avec un tirage de 200 000€ en 2016.

L'emprunt d'équilibre inscrit au Budget prévision 2016 est de 1 180 688,29€. Il est supérieur à ce qui sera effectivement emprunté.





### **Budget de la réserve naturelle**

Pour la deuxième année consécutive, **le compte administratif du budget de la réserve** présente un excédent de la section de fonctionnement. Le résultat de l'exercice pour l'année 2015 est de +22 202,83 € et de 22 125,80 € en cumulé.

Cette situation est le résultat d'une dynamique mise en place en section de fonctionnement depuis 2012, avec :

- la mutualisation des frais de fonctionnement avec la SEPNB
- la diminution des charges de personnel
- des recettes en constante augmentation

Quant aux dépenses d'investissement :

- les efforts réalisés en termes de communication et d'image de la réserve ont généré une fréquentation accrue : 9665 entrées en 2015 pour 8395 en 2014
- la réserve a mis en place une maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux sur les observatoires, les cheminements et l'accès à la réserve.

L'année 2015 a été intense en matière de négociation et contacts sur le financement des projets.

**En fonctionnement, l'objectif pour 2016** est de maintenir, au minimum, un résultat d'exercice positif permettant d'assurer un autofinancement de la section de fonctionnement.

En termes de recettes de fonctionnement,

- Maintien des niveaux de subventionnement des institutions partenaires : DREAL et Conseil départemental du Morbihan pour environ 57 000€
- Maintien de la subvention communale à hauteur de 30 000€, avec nécessité de poursuivre les efforts sur les dépenses de fonctionnement.

**En investissement**, l'année 2016 doit être celle de la concrétisation des projets très attendus par les salariés, les Amis de la réserve et les visiteurs :

- la réfection de certaines digues de la réserve, avec une première tranche de travaux fin mars et la seconde mi-octobre
- quant au projet de rénovation des observatoires, des cheminements et de création d'une piste cyclable, il devra être intégré au budget par décision modificative, après notification du FEADER.

**Le compte administratif 2015** de ce budget présente pour caractéristique principale une baisse des recettes de la vente d'eau.

Ceci correspond au mouvement perçu depuis plusieurs années en termes de baisse de la consommation des ménages en volume d'eau consommé.

La correction d'une anomalie sur le compteur d'eau du gymnase Cousteau a généré une recette de 5 612€ supplémentaire, non reproductible.

Le résultat de l'exercice pour l'année 2015 est de +97 161,92 € et de 151 661,92 € en cumulé, pour la section de fonctionnement.

En investissement, le budget eau présente un résultat d'exercice de 171 343,53€ et un résultat cumulé de 361 102,24€.

**Au titre de l'exercice 2016**, l'essentiel pour ce budget sera l'aboutissement de la procédure d'appel d'offres pour la recherche d'un prestataire. Les frais de cabinet d'études engagés en 2015 à ce sujet sont donc reconduits.

En Investissement, les dépenses vont principalement concerner, le renouvellement des conduites rue du Bois de Lisa (87 700 € HT) et au Badel (50 00 € HT).

L'étude sur la possibilité de renforcer la production des puits va également être poursuivie.

**LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENTS****Au titre de l'exercice 2015,**

En termes de dépenses, le budget présente les évolutions suivantes :

- Une augmentation du coût des reversements des effluents traités par la ville de Vannes
- Une augmentation du coût de la prestation Véolia
- La prise en charge de la sous-traitance de l'assainissement non collectif et l'organisation des contrôles afférents
- Une augmentation des charges de personnel suite à l'affectation des temps de travail réels déployés pour la gestion de ce budget.

Les recettes augmentent en parallèle à ce dernier point, aussi du fait d'une augmentation de la refacturation du budget ville, au titre de l'augmentation de charges de personnel.

Pour équilibrer **le budget en 2015**, le conseil municipal a validé le 13 décembre 2014 l'augmentation de la tarification (de 1,68€ à 1,90€/m<sup>3</sup>). Ceci a permis de dégager un résultat d'exploitation positif de 19 904,52€.

En section d'investissement, les dépenses réalisées en 2015 ont permis :

- L'extension du réseau d'assainissement à Barrarac'h pour permettre la création d'un bloc de sanitaires publics dans le cadre des prescriptions de l'AOT et le fonctionnement d'une aire de carénage
- La réhabilitation des réseaux d'assainissement rue du Bois de Lisa, rue de Limur et marginalement à Kercourse

Ces travaux ont été financés par le biais des subventions de l'Agence de l'eau, du Conseil départemental du Morbihan et de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement.

**Au titre de l'exercice 2016**

Les dépenses de fonctionnement présentent les évolutions suivantes :

- Une « provision » de dépenses supplémentaires, pour la participation aux frais de gestion des effluents avec la ville de Vannes, dont la tarification est toujours en cours de négociation
- La poursuite de l'autofinancement des investissements afin d'améliorer le traitement des eaux parasites

En section d'investissement, le programme de réhabilitation pluriannuel des réseaux, entamé en 2012, va se poursuivre en 2016. Les opérations suivantes seront réalisées ou terminées :

- Extension du réseau d'assainissement collectif au Badel, estimée à 160 000 € HT
- La modification du réseau d'assainissement collectif de Barrarac'h pour 82 600 € HT
- L'étude diagnostique et le schéma directeur d'assainissement, estimés au total à 103 800 € HT
- Il est également envisagé de contribuer à l'équilibrage de la charge hydraulique de la station d'épuration de Tohannic, par le transfert du rejet des eaux usées du poste de Limur jusqu'à la station d'épuration du Prat.

**LE BUDGET ANNEXE MOUILLAGES****Le budget 2015 a été marqué par la mise en œuvre d'une nouvelle gestion.**

Le rattrapage de l'entretien 2013/2014 des mouillages et la mise en place des nouveaux objectifs de gestion, validée en conseil des mouillages et en conseil municipal du 16 décembre 2014, ont induit

- Une augmentation des achats de matériel, pour mettre en sécurité près de 200 corps morts
- Une augmentation des temps de travail liée à un surcroît de travail d'entretien et à la mise en place d'une gestion dynamique du plan d'eau l'été

Quant aux recettes, elles ont augmenté :

- Avec l'augmentation des remboursements du budget principal au titre du transfert de personnel
- Avec l'augmentation des ventes de matériel pour les mouillages, parallèlement à la réalisation du programme d'entretien
- Avec l'optimisation de la gestion des mouillages, notamment l'été, afin d'assurer un meilleur accès au plan d'eau

Pour anticiper le renouvellement de nombreuses lignes de mouillages, la constitution d'un stock important de matériel fin 2015 a limité les gains attendus sur l'exercice. Le « retour sur investissement » se fera à moyen terme, du fait notamment de la municipalisation de certains mouillages.

En section d'investissement, le Budget 2015 a permis le rattrapage d'un certain nombre de dépenses, notamment :

- l'achat d'un logiciel de gestion du plan d'eau et de suivi des recettes ;
- le remplacement d'un moteur ;
- l'acquisition d'un nouveau bateau afin de disposer d'un équipement répondant aux normes réglementaires et permettant d'assurer la sécurité des agents sur le plan d'eau, notamment lors des remorquages.

**Le budget 2016 sera celui d'une stabilisation des dépenses**, tant en fonctionnement qu'en investissement, dans la continuité du nouveau mode de gestion du plan d'eau.

L'objectif sera de retrouver un équilibre budgétaire.

Le renouvellement de l'AOT devrait être conclu courant 2013. Il laisse entrevoir des recettes supplémentaires dès 2017 du fait de la location de mouillages aujourd'hui non réattribués.

A terme, il pourrait être proposé de fusionner les budgets annexes Mouillages et affaires maritimes.

Le budget des affaires maritime conserve une relative stabilité d'une année sur l'autre.

**En 2015, la section de fonctionnement** s'est clôturée avec un résultat d'exercice de 6 349,20€ et un résultat cumulé de 159 764,62€.

Les charges à caractère général prévoyaient comme chaque année le désenvasement du port, pour un montant de 105 175 €. Au-delà de cette provision, les frais de fonctionnement sont restés relativement stable d'une année sur l'autre, avec notamment :

- les dépenses de carburant et le versement à l'Etat de la TIPP, en diminution en 2015, du fait de la baisse des prix notamment.
- les fournitures d'entretien et achats de matériel nécessaires à la gestion des mouillages.

Les recettes ont suivi le même mouvement, avec notamment une baisse des ventes de carburants.

Les charges de personnel ont augmenté, afin de mettre en œuvre les nouvelles orientations en matière de gestion du plan d'eau et du port.

En section d'investissement, ont été réalisés différents achats et travaux, notamment le changement de l'automate pour la vente du carburant et la mise aux normes de la cuve.

**En 2016, le budget des affaires maritimes évoluera peu, notamment en section de fonctionnement.**

En investissement, le budget des affaires maritimes continue de prévoir l'installation de sanitaires à Barrarach, dans le cadre du renouvellement en cours de l'AOT (obligation de répondre aux normes environnementales en matière de gestion des eaux grises), mais aussi le graillonnement et le terrassement autour de ces toilettes et du parking afférent. Le projet est en attente de demandes de subvention.

L'achat d'un véhicule électrique pourra être envisagé en fin d'année.

A terme, il pourrait être proposé de fusionner les budgets annexes Mouillages et affaires maritimes.